BUDGET 2026

S'ENGAGER POUR ENCOURAGER

L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

L’économie de la fonctionnalité, c’est quoi ?

C’est un modèle économique qui ne repose plus sur la multiplication des ventes, mais sur la mise à disposition d’un bien en tant que service.

Autrement dit, on ne paie plus pour posséder un objet, mais pour l’usage qu’on en fait.

Ce que cela change :

- Le bien est pensé pour durer et être réparé autant que possible.
- Il génère des revenus lissés dans le temps, et fidélise la clientèle.

Ce modèle remet en question la logique du volume au profit d'une relation plus durable entre producteurs, usagers et ressources.

Mes amendements au Budget 2026 :

1 - Rembourser les dépenses de TVA des collectivités liés aux activités de locations et contrats d'usages

2 - Rallonger la durée d'amortissement fiscal des composants durables pour l'aligner sur leur durée réelle d'utilisation

3 - Étendre le Crédit Impôt Recherche (CIR) aux modèles serviciels et d'économie de la fonctionnalité

Mes travaux à venir :

- **Publication prochaine d'une étude avec la Fondation Jean-Jaurès.**
- **Organisation d'un**
- **colloque consacré à l'économie de la fonctionnalité avec le C3D.**

Mon objectif : accélérer la transition vers une économie plus sobre et performante.

ON SE DONNE RENDEZ-VOUS

LE 5 FÉVRIER PROCHAIN AU SÉNAT

À L'OCCASION DU COLLOQUE AVEC LE C3D